

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

LA VILLE DE LA MALBAIE

AVIS DE CONVOCATION

A Madame et Messieurs les Conseillers(ère)

Jean-Luc Simard : 110, rue Jean-Lefèvre La Malbaie G5A 1V3
Ferdinand Charest : 558, rue St-Raphaël La Malbaie, G5A 2N7
Martin Tremblay : 35, rue Des Champs La Malbaie, G5A 1A6
Jules Dufour : 176, Chemin de la Vallée La Malbaie, G5A 1B6
Lise Lapointe : 20, rue des Cimes La Malbaie, G5A 1H4
Blaise Lessard: 470, Boul. Kane La Malbaie, G5A 1L1
Marc Harvey : 315, Côte Bellevue La Malbaie, G5A 3A8
Jean-François Maltais : 36, rue Principale La Malbaie, G5A 2A4

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Dion, Greffière de la Ville de La Malbaie, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité sur le budget 2009, est convoquée par les présentes par le Maire Suppléant, Monsieur Jules Dufour, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, le 22 décembre 2008, à 20 h 00 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1- Adoption du budget 2009;
- 2- Adoption des prévisions du plan triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011;
- 3- Période de questions;
- 4- Levée de la séance.

Fait et donné à La Malbaie, ce 9^e jour du mois de décembre deux mil huit.

Caroline Dion, Greffière

AVIS DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Caroline Dion, Greffière, certifie que j'ai signifié l'avis ci-dessus à la conseillère Madame Lise Lapointe et Messieurs les conseillers Raynald Tremblay, Ferdinand Charest, Martin Tremblay, Jules Dufour, Blaise Lessard, Marc Harvey et Jean-François Maltais en leur remettant personnellement l'avis lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2008 et à Monsieur le Maire Jean-Luc Simard le 9 décembre 2008.

Donné à la Malbaie, ce 9^e jour du mois de décembre deux mil huit.

Caroline Dion, Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Dion, Greffière de la Ville de La Malbaie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus huit jours avant la séance extraordinaire, en affichant une copie au tableau d'affichage de l'Hôtel de Ville 280, rue John-Nairne, le 9^e jour du mois de décembre 2008. Cet avis est paru dans le journal «Plein Jour» en date du 11 décembre 2008.

Donné sous mon seing, à La Malbaie, ce 11^e jour du mois de décembre deux mil huit.

Caroline Dion
Greffière

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

VILLE DE LA MALBAIE

Séance extraordinaire du 22 décembre 2008

A une séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Ville de La Malbaie, dûment convoquée, tenue à 20 heures 00, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 22^e jour du mois de décembre deux mil huit, à laquelle séance sont présents:

Mme Lise Lapointe, Conseillère
M. Raynald Tremblay, Conseiller
M. Ferdinand Charest, Conseiller
M. Martin Tremblay, Conseiller
M. Jules Dufour, Conseiller
M. Marc Harvey, Conseiller

Sont absents :

M. Blaise Lessard, Conseiller
M. Jean-François Maltais, Conseiller

Le poste de Conseiller au district numéro 8 est vacant.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire, Monsieur Jean-Luc Simard, il a été adopté ce qui suit:

Le Président demande un moment de silence.

1-ADOPTION DU BUDGET 2009 **RÉSOLUTION 448-12-08**

ATTENDU QUE Monsieur le Maire Jean-Luc Simard procède à la lecture du budget d'opération 2009 de la Ville de La Malbaie montrant des revenus et des dépenses de 16 839 926.00 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Raynald Tremblay, appuyé par le Conseiller Martin Tremblay et résolu à la majorité des conseillers, Madame la Conseillère Lise Lapointe s'y opposant;

QUE ce Conseil, adopte le budget d'opération de la Ville de La Malbaie pour l'année financière 2009 au montant de 16 839 926.00 \$.

2-ADOPTION DU BUDGET TRIENNAL 2009- 2010 - 2011
RÉSOLUTION 449-12-08

ATTENDU QUE le Monsieur le Maire Jean-Luc Simard, procède à la lecture du budget triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Jules Dufour, appuyé par le Conseiller Martin Tremblay et résolu à la majorité des conseillers, Monsieur le Conseiller Ferdinand Charest et Madame la Conseillère Lise Lapointe s'y opposant ;

QUE ce Conseil, suite à la lecture du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011, adopte ledit programme tel que lu et produit aux membres du Conseil.

3-PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions réservée aux citoyens a été tenue de 20 h 29 à 20 h 38.

4-LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 450-12-08

PROPOSÉ par le Conseiller Marc Harvey, appuyé par le Conseiller Jules Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 20 heures 39.

Jean-Luc Simard, Maire

Caroline Dion, Greffière